

Direction Adjointe de la direction des systèmes orbitaux  
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes  
Aérospatiaux Non identifiés

DSO/DA//GP

Toulouse, le 18/06/2019

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

### CAS D'OBSERVATION

SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981

CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981

VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981

## 1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.GEIPAN.fr](http://www.GEIPAN.fr). Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et publié sous le nom de BOURG-MADAME (66) 1981 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Ce cas concerne les observations de 3 témoins dans 3 communes différentes du département des Pyrénées-Orientales (66) au cours des mois de septembre et octobre 1981 :

- Le 19 septembre 1981 vers 22h15, un témoin, observe un PAN depuis la commune de SAINTE-LEOCADIE (66), alors qu'il revenait en voiture vers BOURG-MADAME (66), et il poursuit son observation à BOURG-MADAME à son domicile. Il dépose son témoignage en Gendarmerie le 13 octobre 1981 et indique qu'une amie a fait une observation le 27 septembre.
- Le 27 septembre 1981 vers 3h00, un témoin en compagnie de sa cousine, observe PAN à CORNEILLA-DE-CONFLENT (66). Le témoin dépose son témoignage en Gendarmerie le 23 octobre 1981 (sa cousine n'est pas entendue).
- Le 3 octobre 1981 aux environs de 3h00, un témoin, observe 2 PAN depuis VERNET-LES-BAINS (66). Le témoin dépose son témoignage le 25 octobre 1981 en Gendarmerie. La brigade informe ce témoin de l'observation faite à BOURG-MADAME. Le témoin revient compléter son premier témoignage le 16 novembre 1981.

L'enquête de Gendarmerie rassemble ces 3 témoignages proches géographiquement et proches dans le temps. Au cours de leur enquête, les gendarmes n'ont pu trouver aucun autre témoin.

Le dossier est clos le 24 novembre 1981, puis envoyé au GEPAN, qui le classe en PAN D.

## 2- DESCRIPTION DU CAS

### **Extrait du PV du témoin de SAINTE-LEOCADIE (66) :**

*« Le Samedi 19 Septembre 1981 vers 22 heures 15 alors que je revenais en voiture vers BOURG-MADAME par la R.N. 116 je me suis arrêté à hauteur du château d'eau de SAINTE-LEOCADIE. Le ciel était très clair, les étoiles étaient visibles. Au bout de cinq minutes de présence à cet endroit j'ai aperçu un objet lumineux dans le ciel au Sud de ma position au niveau de la frontière espagnole.*

*A l'œil nu je distinguais plusieurs lumières côte à côte au même niveau et une leur rouge se déplaçait sur ces lumières ou semblaient clignoter du rouge au blanc.*

*J'ai estimé que cet objet lumineux avait la taille d'un avion de ligne.*

*J'ai pris les jumelles (grossissement 12 de marque RONY) et je n'ai rien observé de mieux que ce que j'ai déjà décrit. Je ne peux affirmer que « ces fenêtres » qui étaient toutes semblables soient de forme carrée ou ronde. Cela pouvait être aussi des projecteurs qui ne semblaient pas éclairer vers le sol.*

*Je pense que la position de l'appareil qui est demeuré immobile environ 15 minutes était à la verticale de la borne 504 sur le massif du Puigmal ou à peu près 1 kilomètre du sol de la montagne.*

*Je maintiens qu'étant donné la distance d'observation l'objet lumineux était de la dimension d'un avion de ligne. J'ai l'habitude de voir passer des avions de nuit et de jour la Cerdagne étant placée sur l'axe international de vol France – Afrique. En plus la base du C.V.M. me permet de distinguer un hélicoptère d'un avion. A cette distance je n'aurais d'ailleurs vu que les feux clignotants et le projecteur d'atterrissage n'aurait pas eu de telles dimensions.*

*Après cette observation je suis entré à BOURG-MADAME à partir du moment où l'appareil derrière l'horizon en Espagne. Sa vitesse de disparition était faible car je l'ai suivi à la jumelle.*

*A partir de ma maison située au X à BOURG-MADAME j'ai repris l'observation qui au début n'a rien donné. Au bout de 15 minutes vers 22 heures 15, j'ai aperçu à nouveau l'appareil qui se trouvait plus au Sud Ouest et en Espagne au niveau du Massif de la Molina. Il est demeuré immobile un moment mais moins de temps que la première fois. J'ai eu l'impression que l'engin s'éloignait de moi en montant à une vitesse réduite.*

*Puis je l'ai perdu de vue car je ne l'observais plus à la jumelle. Je n'ai remarqué aucun changement de couleur durant le déplacement, seule la lumière rouge continuait à alterner avec la blanche. La direction de progression était Sud-Sud Ouest.*

*Je vous précise que je n'ai pas vu de forme et que j'ai apprécié la dimension de l'engin par rapport à la position et à la grandeur des lumières. »*

Le témoin joint un croquis à sa déposition.

**Extrait du PV du témoin de CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) :**

*« Le dimanche 27 septembre 1981 vers 3 heures du matin alors que je me trouvais en face de la boucherie en compagnie de ma cousine XXX et que je regardais en direction de l'Ouest (Entre VILLEFRANCHE et VERNET) j'ai remarqué un objet de couleur rouge atténué de la grosseur d'une étoile importante qui se déplaçait dans le sens VILLEFRANCHE – SAHORRE.*

*Nous avons regardé cet objet durant environ 5 minutes et lorsque nous l'avons quitté du regard il se trouvait environ à hauteur de la vallée de FUILLA au-dessous de la ligne de crête la plus haute mais au-dessus des collines les plus proches.*

*La vitesse m'a semblé assez lente certainement plus lentement qu'un avion. La trajectoire n'a jamais varié ni en hauteur ni latéralement.*

*Je n'ai pas remarqué de changement de volume mais j'ai distingué un genre d'auréole de couleur rouge plus atténué que l'objet. Je n'ai pas distingué autre chose que l'objet rouge, aucune forme n'était à l'arrière de cet objet.*

*La nuit était très claire et les étoiles étaient très visibles et aucune brume n'était visible. Je ne peux pas estimer l'altitude de cet objet par rapport au sol. J'ajoute que cela me semblait plus bas que la trajectoire d'un avion.*

*Je ne lis pas d'ouvrages de sciences fiction du moins de manière habituelle. J'ai parlé de cette observation à des camarades qui ne m'ont pas crue. »*

**Extrait du PV du témoin de l'observation de VERNET-LES-BAINS (66) :** « Le trois octobre 1981 à 2 heures 45, je me suis mis à la fenêtre dont les volets n'étaient pas fermés pour regarder le temps à travers les carreaux.

*La nuit était claire, le ciel étoilé, je distinguais très bien les crêtes des montagnes qui se trouvaient devant moi, c'est-à-dire la Péna et crêtes de Mariailles. Je regardais l'horizon, lorsque venant de la direction de la Cerdagne (Nord-Ouest) et se dirigeant vers Mariailles (Sud-Est) j'ai aperçu un objet lumineux de forme courte et arrondie dont la base était sombre et la partie supérieure était éclairée.*

*Cet objet ne faisait aucun bruit en se déplaçant.*

*Je suis sorti sur le balcon et j'ai aperçu un deuxième objet identique qui suivait la même direction que le premier.*

*Il me semble que les deux objets sont passés entre mon point d'observation et le pic de la Pena, ont suivi la vallée du Cady pour passer presque au ras de la crête de Mariailles.*

*A aucun moment il n'y a eu d'accélération, de ralentissement, de changement de direction brusque. La trajectoire était régulière.*

*La luminosité de ces objets n'a pas varié pendant tout le temps de mon observation. Quant au bruit il était nul ou presque, un léger sifflement que je pourrais comparer à celui d'un ventilateur de chauffage, même à la rigueur ce bruit pouvait être comparé à celui d'un brûleur de petite chaudière à mazout, mais quand même plus atténué.*

*Depuis mon point d'observation, à l'horizon, c'est-à-dire au pic de la Penâ, ces objets sont passés à ras du pic et à une dizaine de mètres des crêtes de Mariailles.*

*De mon point d'observation à la base du pic de la Pena il y a environ 300 mètres. Les objets sont passés à peu près à la même distance, il m'a semblé.*

*En raison de leur basse altitude, je ne pense pas avoir eu à faire à deux avions.*

*Je n'ai pas fait usage de jumelles.*

*Ces objets avaient la grosseur d'un véhicule automobile.*

---

### **Complément d'information rapporté le 16/11/1981**

*Lorsque j'ai aperçu les objets, j'ai jugé qu'ils pouvaient avoir la dimension d'un véhicule automobile, c'est-à-dire cinq mètres environ.*

*Les deux objets identiques avaient une couleur rouge à la base et jaunâtre sur la partie supérieure. La partie supérieure semblait composée de hublots.*

*Les deux objets sont passés à une minute d'intervalle et se sont dirigés dans la même direction.*

*J'ai observé le premier objet jusqu'aux crêtes de Mariailles et lorsque j'ai regardé dans la direction d'où était venu l'objet je me suis aperçu qu'un deuxième arrivait.*

*Pour définir les crêtes de Mariailles, je nomme ainsi la région de Palan Roc de Mariailles, chaîne rocheuse qui descend de Moura.*

### **3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE**

Les trois observations ayant eu lieu en 3 endroits différents et à des dates différentes, il convient de les différencier les unes des autres, et ce d'autant plus que la description des PAN est différente pour chaque cas :

- SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981 : observation de plusieurs lumières côte à côte.
- CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981 : observation d'une forme rouge de la grosseur d'une étoile importante.
- VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981 : observation de formes arrondies rouges et jaunâtres.

**Il s'agit donc de 3 observations bien différentes faites pas trois témoins différents.**

**SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981** : L'observation du témoin s'est faite en deux temps :

- A l'arrêt sur le bord de la N116, à hauteur du château d'eau de Sainte-Léocadie (66), alors qu'il se dirigeait vers Bourg-Madame (66). Il est à noter que les gendarmes ont commis une erreur en localisant le témoin au niveau du château d'eau de Bourg-Madame (66). Ce faisant, la carte (pièce N° 4 du PV) établi par les gendarmes ne peut être utilisé. Le témoin a vu le PAN à la verticale de la borne 504 sur le massif du Puigmal. Cette localisation est également erronée, car la borne 504, située au Sud du lieu d'observation, n'est pas située sur le Puigmal mais à la Cime de Coma Morera. Le Puigmal est situé au Sud-Est du lieu d'observation (**Annexe 1**). De plus, une reconstitution faite avec Street View montre que si le sommet du Puigmal de Segre (2843 m) est visible depuis le lieu d'observation, il n'en est pas de même pour la borne 504, qui est masquée par les pentes du Replà del Ginebrer (**Annexes 2, 3, 4 et 5**). La localisation du PAN par rapport au relief n'est donc pas précise. D'après le témoignage, le PAN était présent dans le ciel (« dans le ciel », « ou à peu près 1 kilomètre du sol de la montagne »). Cette première phase de l'observation a duré 15 minutes, pendant lesquelles le PAN est resté immobile. En fin d'observation, le PAN a disparu lentement sous l'horizon, en direction de l'Espagne, c'est-à-dire vers le Sud. Le témoin est ensuite rentré chez lui, à Bourg-Madame (66), à environ 5 km après le château d'eau de Sainte-Léocadie (66).
- Arrivé chez lui et après 15 minutes d'observation, le témoin revoit le PAN en direction du massif de la Molina, relief situé au Sud-Sud-Ouest du lieu d'observation et particulièrement bien visible (**Annexes 6 et 7**). La durée de cette seconde phase d'observation n'est pas précisée par le témoin, mais est vraisemblablement plus courte, puisque le PAN était en mouvement en direction du Sud-Sud-Ouest, c'est-à-dire en semblant s'éloigner du témoin. La position du PAN par rapport au massif de la Molina n'est pas précisée par le témoin, mais d'après le croquis établi par les gendarmes (Pièce N° 4 du PV), le PAN serait passé au-dessus du relief (**Annexe 8**). Cependant, cette reconstitution n'a pas été faite directement par le témoin et est donc sujette à caution (cf erreur de localisation de la première phase d'observation).

Il y a une incohérence au niveau des horaires donnés par le témoin, car d'après son témoignage sur son PV d'audition, le début de la première phase d'observation débute vers 22h20, 5 minutes après s'être garé près du château d'eau. La fin de la première phase d'observation s'est donc logiquement terminée vers 22h35. Or, le témoin déclare avoir revu le PAN vers 22h15, 15 minutes après être rentré chez lui. Si les horaires de la première phase d'observation sont corrects, le témoin est vraisemblablement arrivé chez lui vers 22h40, et la seconde phase d'observation a débuté vers 22h55. En revanche, si les horaires de la seconde phase d'observation sont corrects, cela signifie que le témoin s'est garé près du château d'eau vers 21h35, débutant son observation vers 21h40 et la finissant vers 21h55. Ces corrections horaires ont été effectuées lors de l'enquête de Gendarmerie, qui situe l'arrêt de témoin au château d'eau à 21h45.

Ces manques de précision au niveau de la localisation du PAN par rapport au relief et au niveau des horaires s'expliquent par le délai de près d'un mois entre l'observation et le témoignage rapporté en Gendarmerie.

**CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981** : L'observation a lieu depuis Corneilla-de-Conflent (66), face à la boucherie du village. L'adresse de cette boucherie n'est pas précisée dans le témoignage, mais les photographies prises par la Gendarmerie en 1981 permettent de la localiser. D'après une reconstitution faite avec Street View, le témoin se trouvait au carrefour entre le Carrer del Canigo et le Cami San Jaume (**Annexes 9 et 10**). Le PAN est vu dans l'axe du Carrer del Canigo, face au Pic de Tres Estelles (2099 m), vers le Sud-Ouest. Il avait d'après le témoin une trajectoire allant de Villefranche-de-Conflent (66) vers Sahorre (66), c'est-à-dire du Nord vers le Sud. La hauteur angulaire du PAN était faible, bien inférieure au Pic de Tres Estelles, et se situait

d'après le témoin au-dessous de la ligne de crête la plus haute de la vallée de Fuilla (66), mais au-dessus des collines les plus proches. Le profil altimétrique établi entre le lieu d'observation et le sommet du Pic de Tres Estelles montre que les collines les plus proches culminent à 653 m d'altitude et que la plus haute crête de la vallée de la Fuilla culmine à 920 m (**Annexe 11**). Le lieu d'observation est quant à lui à une altitude de 558 m. Le sommet des collines les plus proches est situé à 1,4 km du lieu d'observation, ce qui lui confère une hauteur angulaire de 4° environ. La plus haute crête de la vallée de la Fuilla est située à 4,5 km du lieu d'observation, ce qui lui confère une hauteur angulaire de 4,6° environ. Il apparaît donc que la différence de hauteur angulaire entre les collines proches et les crêtes de la vallée de Fuilla est minime. On peut d'ailleurs s'étonner que le témoin ait pu faire la différence entre ces reliefs, sachant que l'observation a eu lieu de nuit, et que ces reliefs ne sont pas éclairés.

Le PAN se déplaçait assez lentement à l'horizontale. Il était de couleur rouge et était ponctuel, puisqu'il était « *de la grosseur d'une étoile importante* ». L'observation a duré 5 minutes environ.

Le témoin était accompagné de sa cousine, mais cette dernière n'a pas été interrogée par les gendarmes.

**VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981** : L'observation a été faite au domicile du témoin, à Vernet-les-Bains (66). Les PAN sont vus sur une trajectoire passant très près du sommet du Pic de la Pena (1062 m), situé au Sud-Sud-Ouest du lieu d'observation, puis suivant la vallée du Cady, au Sud, avant de passer près des crêtes de Mariailles, situées au Sud-Sud-Ouest (**Annexe 12**). La trajectoire des PAN est donc plus vraisemblablement orientée de l'Ouest vers l'Est, et non du Nord-Nord-Ouest vers le Sud-Sud-Est comme établi par les gendarmes sur la pièce N°8 du PV. Cette erreur vient du fait que les gendarmes ont mal situé les crêtes de Mariailles sur le plan établi dans le PV. Or, il existe un relief appelé Morà et le refuge de Mariailles au Sud-Sud-Est de Vernet-les-Bains (66), ce qui confirme l'erreur des gendarmes. L'erreur d'orientation provient également du témoin, qui situe la Cerdagne au Nord-Ouest, alors qu'elle est en réalité au Sud-Ouest. De plus, la trajectoire des PAN était vraisemblablement horizontale. Le lieu d'observation est situé à une altitude de 650 m, et le Pic de la Pena est situé à 950 m de distance, ce qui lui confère une hauteur angulaire de 24,5° environ. La hauteur angulaire des PAN était donc voisine de 25°.

On peut estimer que la durée de l'observation était d'environ 2 minutes, puisque le premier PAN a mis environ une minute à effectuer sa trajectoire, aussitôt suivi par le second PAN. Le témoin a pu entendre un léger bruit provenant des PAN, ressemblant à un sifflement ou à un brûleur de petite chaudière à mazout.

### 3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN de SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	Sainte-Léocadie (66)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Je revenais en voiture vers Bourg-Madame
B2	Adresse précise du lieu d'observation	42.43923° Nord- 2.00121° Est
B3	Description du lieu d'observation	OBS 1 : N116 ; A hauteur du château d'eau de SAINTE-LEOCADIE ; OBS2 : à son domicile à Bourg-Madame
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	19/09/1981
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	21:45:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	Obs1 : 15 minutes Obs2 : non précisé
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	0
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	DISCONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	Après l'obs1 le témoin reprend la route pour rentrer à son domicile où il fait sa 2eme observation
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Le PAN s'éloigne et le témoin le perd de vue
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Oui, jumelles (grossissement 12 de marque RONY)
B14	Conditions météorologiques	Le ciel était très clair, aucune brume n'était visible
B15	Conditions astronomiques	Les étoiles étaient visibles
B16	Equipements allumés ou actifs	NP
B17	Sources de bruits externes connues	NP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	Plusieurs lumières de couleurs côte à côte au même niveau ; forme indéterminée
C3	Couleur	Lumières blanches et rouge en alternance

C4	Luminosité	Objet lumineux
C5	Trainée ou halo ?	NP
C6	Taille apparente (maximale)	Taille estimée à celle d'un avion de ligne
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NP
C8	Distance estimée (si possible)	Obs1 :A la verticale de la borne 504 sur le massif du Puigmal
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	Obs1 : au Sud de ma position au niveau de la frontière espagnole Obs2 : Sud-Ouest, en Espagne au niveau du massif de la Molina
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	Obs1 : A peu près à 1km du sol de la montagne Obs2 : non précisé
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	Obs1 : en direction de l'Espagne au Sud au niveau du massif de la Molina Obs2 :Sud-Sud-Ouest
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	Obs1 : lente disparition sous l'horizon en Espagne Obs2 : Sud-Ouest
C13	Trajectoire du phénomène	Obs1 : immobile puis en déplacement Obs2 : immobile puis en déplacement lent en montant
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NP
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	OUI
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	NON

## TEMOIN de CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	Corneilla-de-Confluent (66)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	NP
B2	Adresse précise du lieu d'observation	42.56626° Nord, 2.38059° Est
B3	Description du lieu d'observation	A l'extérieur ; En face de la boucherie
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	27/09/1981
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	03 :00 :00 environ
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	00 :05 :00 environ
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Cousine
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Le témoin arrête de regarder le PAN
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	Nuit très claire
B15	Conditions astronomiques	Les étoiles étaient très visibles
B16	Equipements allumés ou actifs	NP
B17	Sources de bruits externes connues	NP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	Grosse étoile
C3	Couleur	rouge
C4	Luminosité	Rouge atténué
C5	Trainée ou halo ?	Genre d'auréole de couleur rouge plus atténuée que l'objet
C6	Taille apparente (maximale)	De la grosseur d'une étoile importante
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NP
C8	Distance estimée (si possible)	Environ à hauteur de la vallée de FUILLA
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	SUD-OUEST
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	NP

C11	Azimut de disparition du PAN (°)	SUD
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NP
C13	Trajectoire du phénomène	Nord-SUD Rectiligne
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NP
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NON
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	NON

TEMOIN de VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	Vernet-les-Bains (66)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Je me suis mis à la fenêtre pour regarder le temps à travers les carreaux
B2	Adresse précise du lieu d'observation	42.54616° Nord, 2.38971° Est
B3	Description du lieu d'observation	A l'intérieur depuis une fenêtre ; puis sur le balcon
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	03/10/1981
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	02 :45 :00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	NP
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	0

B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	DISCONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	Le témoin sort sur son balcon
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Les PAN s'éloignent
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	La nuit était claire
B15	Conditions astronomiques	Ciel étoilé
B16	Equipements allumés ou actifs	NP
B17	Sources de bruits externes connues	NP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	2 objets identiques
C2	Forme	Courte et arrondie ; la partie supérieure semblait composée d'un hublot
C3	Couleur	Rouge à la base et jaunâtre sur la partie supérieure
C4	Luminosité	lumineux
C5	Trainée ou halo ?	NP
C6	Taille apparente (maximale)	Grosseur d'un véhicule automobile
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Léger sifflement
C8	Distance estimée (si possible)	Environ 300 mètres
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	Nord-Ouest
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	Basse altitude
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	Sud-Est
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	Basse altitude
C13	Trajectoire du phénomène	régulière
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NP
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	OUI
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON

E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	NON
----	--	-----

#### 4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Pour l'observation de SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981 une hypothèse est privilégiée : l'observation d'un hélicoptère.

Le fait que le PAN reste immobile pendant 15 minutes durant la première partie de l'observation et que le témoin retrouve le PAN une fois arrivé chez lui permet d'exclure une méprise avec un avion. Une méprise avec un hélicoptère est cependant possible. La description du PAN par le témoin dans la première partie (« à l'œil nu je distinguais plusieurs lumières côte à côte au même niveau et une lueur rouge se déplaçait sur ces lumières ou semblaient clignoter du rouge au blanc ») rappelle ainsi fortement le clignotement caractéristique, alternatif, des feux anticollision présents sur les hélicoptères : rouges sur la carlingue et blancs sur la dérive.

Le témoin indique lors de la seconde partie : « je n'ai remarqué aucun changement de couleur durant le déplacement, seule la lumière rouge continuait à alterner avec la blanche ». Cette remarque laisse à penser que le phénomène observé durant les deux parties (donc durant un laps de temps important) est de même nature, ce qui accrédite davantage l'hypothèse de la confusion avec un hélicoptère, qui peut, contrairement à l'avion, aller à sa guise en tous sens sur de courtes distances.

La direction d'observation fait penser à une méprise avec un hélicoptère se situant en Espagne. Il est à noter que l'enquête de Gendarmerie est assez complète au niveau du trafic aérien local, mais seulement au niveau du territoire français (aéroport de Perpignan, CRNA de Bordeaux-Mérignac). Or, aucune demande n'a été faite auprès du contrôle aérien espagnol. On vérifie que la distance d'observation à la frontière espagnole (un peu moins de 10 km) n'est pas trop grande pour pouvoir détecter des lumières distinctes sur un hélicoptère. En effet un témoin peut séparer des détails de 1/3000 de radian, soit au minimum séparés de 3m à 10 km, ce qui est compatible pour un hélicoptère dont l'envergure (au moins avant arrière) fait bien plus que 3 m. Nous ne disposons d'aucune information d'espacement angulaire entre les lumières perçues par le témoin. L'hypothèse hélicoptère suppose un PAN très étroit à l'œil nul, ce que semblerait confirmer le fait que le témoin n'obtienne aucun détail supplémentaire en plus des lumières en regardant aux jumelles.

L'hypothèse d'une méprise avec un hélicoptère est donc possible, mais ne peut être vérifiée.

Pour l'observation de CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981, une hypothèse privilégiée : l'observation d'un véhicule terrestre.

Le fait que le PAN soit vu en dessous de l'horizon et que sa vitesse de déplacement apparent est faible ne s'accorde pas avec l'hypothèse d'une méprise avec un avion. Il est à rappeler que le PAN vu à très faible hauteur angulaire par rapport aux crêtes de Saint Clément, formant la première ligne d'horizon. Il est donc tout à fait possible que le PAN se situait sur cette ligne de crêtes, ou sur la deuxième ligne d'horizon (pentes du pic de Très Estelles). Il est d'ailleurs à noter que le témoin a distingué « un genre d'auréole de couleur rouge plus atténué que l'objet », ce qui fait fortement penser à un objet lumineux vu à travers de la brume. Même si le témoin déclare qu'aucune brume n'était visible, les données météo indiquent qu'à l'heure de l'observation, la brume commençait à se former.

Il est également à noter que l'axe d'observation de la trajectoire du PAN est limité par les bâtiments de Corneilla-de-Conflent : le début de la trajectoire est à l'azimut 224°, et la fin de la trajectoire à l'azimut 210°, ce qui représente un axe d'observation de 14° (Annexe 23). Ces 14° ont été parcourus en 5 minutes environ. En partant du principe que le PAN se situait au sol, il est possible de calculer une vitesse théorique. En reportant les azimuts de la trajectoire du PAN au niveau des

crêtes de Saint Clément, il apparaît que cela représente une distance d'environ 430 mètres, ce qui donnerait une vitesse d'environ 5,16 km/h (**Annexe 24**). En reportant les azimuts de la trajectoire du PAN au niveau de la D27, entre les communes d'Aitua (66), Toren (66) et Sahorre (66), visible depuis le lieu d'observation du témoin, cela représente une distance d'environ 1,4 km, soit une vitesse d'environ 16,8 km/h (**Annexe 25**). Ces vitesses sont largement abordables pour un véhicule terrestre, voire même pour un être humain au niveau des crêtes de Saint Clément. L'observation du témoin pourrait donc s'expliquer par un véhicule muni d'une lumière rouge ou un humain muni d'une lampe rouge.

Pour l'observation de VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981 une hypothèse est privilégiée : l'observation de 2 aéronefs.

La description des PAN fait fortement penser à des aéronefs, du moins compte tenu du peu d'informations disponibles et ce d'autant plus qu'un léger sifflement est entendu.

- Aspect visuel et bruit : les éléments décrits « *forme courte et arrondie dont la base était sombre et la partie supérieure était éclairée* », « *couleur rouge à la base et jaunâtre sur la partie supérieure. La partie supérieure semblait composée de hublots* » sont compatibles d'un avion. On pourrait s'étonner que le témoin n'ait pas perçu à ce niveau de détail les lumières de navigation et en particulier les clignotements anticollisions, mais il n'a fait l'objet d'aucune question ou demande de précision de la part des enquêteurs. Les détails ainsi décrits à l'intérieur du PAN sont détectables à l'œil nul même si on doit faire l'hypothèse d'une distance supérieure à 4 km (voir ci-après) puisque la capacité de discrimination de l'œil est de l'ordre du mètre à 4 km de distance. Inversement, l'absence d'information sur la taille angulaire perçue pour ces PAN ne permet pas d'établir une quelconque incompatibilité avec la taille réelle d'un avion. La perception de sifflement est compatible d'un avion compte tenu du grand nombre de facteurs intervenant dans cette perception, y compris si l'avion doit être considéré à plus de 4 km de distance.
- Distance du PAN et relevé de navigation : l'étrangeté perçue par le témoin repose essentiellement sur le fait qu'il estime la distance au PAN à environ 300 mètres, ce qui lui permet d'exclure l'hypothèse d'une méprise avec des avions. Hors en absence de relevé d'information de taille angulaire, la fiabilité de la perception de distance par le témoin ne peut être appréciée. Les 2 PAN peuvent être bien plus loin car ils ne sont pas passés devant des reliefs qui auraient pu fixer une distance maximale. S'ils sont à plus de 4 km, compte tenu de la hauteur angulaire correctement relevée, ces PAN sont alors à une altitude qui sort de la zone de relevé de navigation aérienne dont on peut disposer. Inversement, s'ils sont à plus faible distance, les avions auraient dû être dans les relevés disponibles.
  - o Le PAN est vu au ras du pic de la Pena d'altitude 1060 m, soit 450 m plus haut en altitude que le témoin (650 m pour ce dernier) si l'on suppose que le PAN est effectivement au vertical du Pic (soit à 1km du témoin). Mais il suffit que le PAN soit au moins 4 fois plus loin (c'est à dire à plus de 4 km du témoin) pour que son altitude absolue soit supérieure à 2500 m (4 fois 450 m plus haut que le témoin qui lui est à 650 m d'altitude) et ne soit donc pas concerné par le relevé de navigation de l'aéroport de Perpignan qui est négatif mais ne couvre pas au-delà de 2500 m (7500 pieds). Au-delà de cette limite le suivi est assuré par le CRNA de Bordeaux mais ce dernier n'a pas été interrogé pour cette date. Ces éléments de relevé de navigation sont issus du PV de Gendarmerie.

#### 4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

##### SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981

HYPOTHÈSE			EVALUATION*
Hélicoptère			75%
	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- formes , couleurs, clignotement	Totalement compatible même si l'hélicoptère est situé à près de 10 km (en Espagne) compte tenu de la capacité de humaine de discrimination angulaire entre lumières la nuit.		1
-déplacement	Totalement compatible		1
-Vraisemblance en lieu et date	L'information de non trafic aérien ne concerne pas l'Espagne où rien n'a été demandé. Aucun élément dans un sens ou dans un autre	Aucun élément dans un sens ou dans un autre.	0

\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

##### CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981

HYPOTHÈSE			EVALUATION*
Véhicule terrestre			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PAN vraisemblablement au niveau du sol (vu à travers un probable banc de brume)</li> <li>- vitesse du PAN largement abordable pour un véhicule</li> <li>- vitesse du PAN cohérente avec celle d'un humain si PAN situé sur les crêtes de Saint Clément</li> </ul>	- impossibilité de reconstituer le trafic routier	

\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

### VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981

HYPOTHESE			EVALUATION*
<b>Avions</b>			57%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- Aspect visuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formes compatibles et distinguables à l'œil nu, y compris à plus de 4 km de distance</li> <li>- le témoin a rejeté l'hypothèse uniquement du fait d'une perception de proximité rendant cela non compatible. Hors en absence de relevé de taille angulaire perçue, l'appréciation de distance manque de fiabilité. Le PAN peut être bien plus loin.</li> <li>- compatibilité de taille dans une grande gamme de distance possible compte tenu de l'absence d'information de taille angulaire perçue</li> <li>- témoin ayant reçu lors de sa déposition aucune demande de précision sur sa description. Il a pu percevoir des lumières non décrites spontanément</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le témoin rejette l'hypothèse du fait d'une perception de proximité rendant cela impossible et un avion proche n'est effectivement pas compatible de relevés de navigation</li> <li>- absence de mention de feux de navigation</li> </ul>	0
- Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- léger sifflement entendu compatible du son d'un aéronef, compte tenu de l'absence de toute information de distance. Compatible également si la distance est supérieure à 4 km</li> </ul>		1
Vraisemblance en lieu et date	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments disponibles sont compatibles d'une distance pouvant être supérieure à 4 km correspondant à une altitude de 7500 pied plaçant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de relevé de navigation</li> </ul>	0.3

	<p>l'avion hors de la zone de relevé de navigation aérienne disponible</p> <p>- Une telle présence à plus de 4 km n'aurait rien d'anormal et reste non infirmable ou non confirmable faute de relevé de navigation disponible au-delà de cette distance</p>		
--	---	--	--

*\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)*

## 5- CONCLUSION

Trois observations de PAN de nature différente avaient été considérées à tort, lors de la première analyse, comme relevant d'un même phénomène. La non détection de cela avait pu induire une perception de forte étrangeté (classement D initial).

La nouvelle analyse met en évidence qu'il s'agit bien de 3 observations de PAN de nature différente.

- SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981
- CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981
- VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981

Concernant SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981

Le témoignage présente plusieurs erreurs commises à la fois par le témoin et par les gendarmes ayant enquêté sur le cas, notamment au niveau du lieu d'observation et de la situation du PAN par rapport au paysage, mais ceci a pu être rectifié par la deuxième analyse. L'aspect visuel et le mouvement sont compatibles d'un hélicoptère situé au-dessus du territoire espagnol et sortant des relevés de navigation établis par l'enquête. La consistance du cas est limitée (notamment sur la taille angulaire du PAN) mais permet néanmoins de soutenir l'hypothèse.

**Le GEIPAN classe le cas en B : observation probable d'un hélicoptère.**

Concernant CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981

Il s'avère que l'observation du PAN est totalement compatible d'un phénomène situé au niveau du sol avec une vitesse de déplacement, calculée d'après les azimuts de l'axe d'observation, compatible de véhicule terrestre ou même de déplacement piéton.

La recherche de l'explication dépasse donc les seules compétences du GEIPAN puisque l'observation est compatible d'un phénomène totalement situé au sol.

**Le GEIPAN classe le cas en C : inexploitable car dépasse les seules compétences du GEIPAN.**

Concernant VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981

Le témoin a rejeté sa propre hypothèse « avions » uniquement parce qu'il évalue la distance à 300 mètres non compatible d'une telle présence. Une distance d'avion à moins de 4 km aurait dû faire partie des relevés de navigation établis lors de l'enquête. Néanmoins, en absence de relevés d'information de taille angulaire, la fiabilité de la perception de distance par le témoin ne peut être appréciée. Les 2 PAN peuvent être bien plus loin car ils ne sont pas passés devant des reliefs qui auraient pu fixer une distance maximale. S'ils sont à plus de 4 km, compte tenu de la hauteur angulaire correctement relevée, ces PAN sont alors à une altitude qui sort de la zone de relevés de navigation aérienne dont on peut disposer. Inversement, s'ils sont à une distance moindre ils auraient dû figurer dans ces relevés. Les détails décrits à l'intérieur des PAN sont détectables à l'œil nul même si on doit faire l'hypothèse d'une distance supérieure à 4 km. Ces éléments sont compatibles d'avions. On pourrait s'étonner que le témoin n'ait pas perçu à ce niveau de détail les lumières de navigation et en particulier les clignotements anticollisions, mais le témoin n'a fait l'objet d'aucune question ou demande de précision de la part des enquêteurs de l'époque. La perception de sifflement est compatible d'un avion compte tenu du grand nombre de facteurs intervenant dans cette perception, y compris si l'avion doit être considéré à plus de 4 km de distance.

Le témoignage et les éléments disponibles sont compatibles de l'observation d'avions dont la présence à plus de 4 km n'aurait rien d'anormal et reste non infirmable ou non confirmable faute de relevé de navigation disponible au-delà de cette distance. Cette compatibilité nécessite le rajout d'hypothèses certes plausibles mais qui réduisent la probabilité de l'explication sans pour autant l'invalider. L'hypothèse d'erreur de perception de proximité par le témoin est autorisée par l'absence de relevé de taille angulaire tandis que l'hypothèse d'une réelle perception de feux de navigation est autorisée par l'absence d'un protocole d'enquête qui aurait permis de faire préciser par le témoin un peu plus ce qu'il a perçu et non perçu.

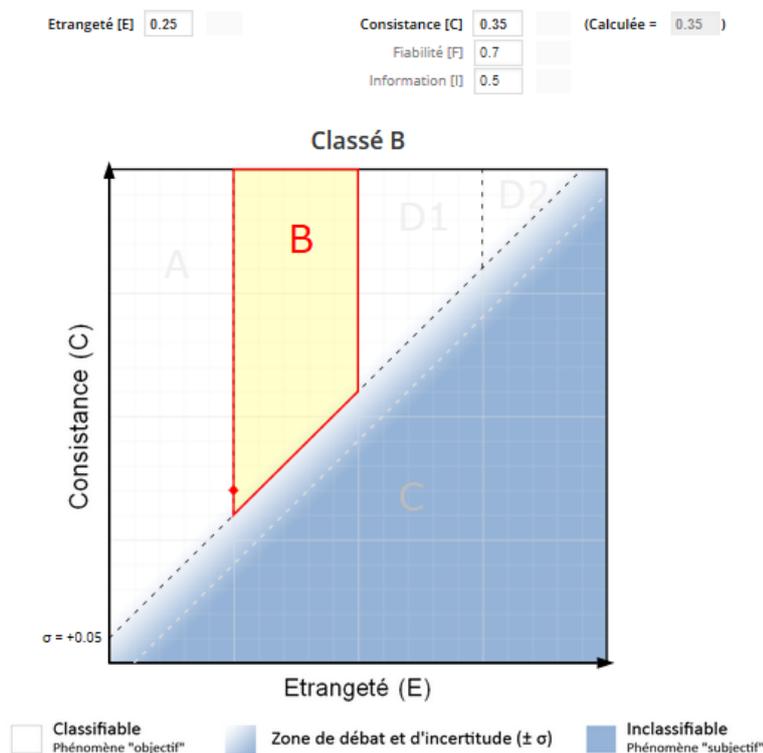
Sur le plan de la consistance on note en particulier l'absence de relevé de taille angulaire perçue et l'absence de tout protocole de déposition permettant d'assurer de la précision dans ce qui est perçu et ce qui ne l'est pas.

Nous disposons d'une hypothèse (avions) qui peut expliquer l'observation, mais le niveau d'incertitude résultant est trop fort eu égard au degré limité de consistance des éléments disponibles.

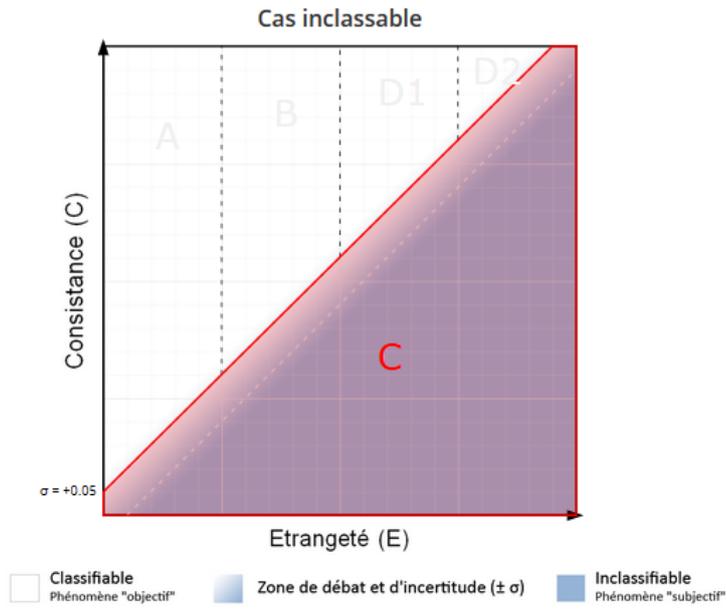
**Le GEIPAN classe le cas en C : inexploitable par manque d'informations fiables.**

## 6 CLASSIFICATION

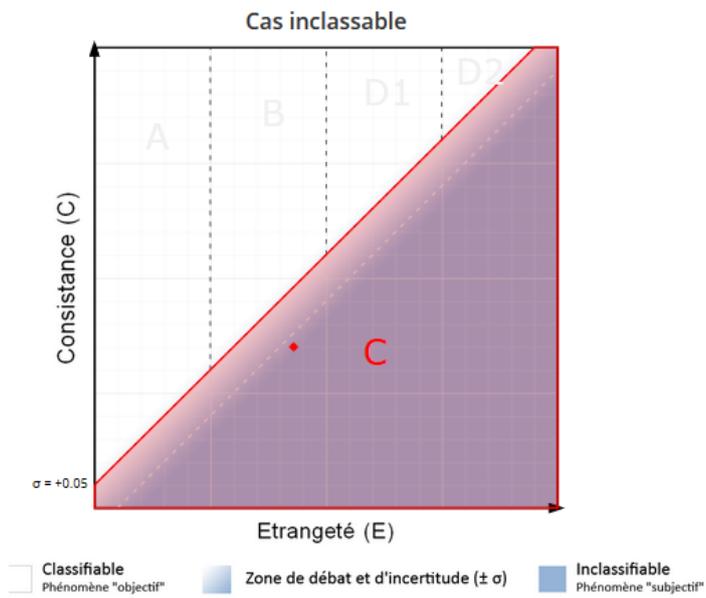
SAINTE-LEOCADIE (66) 19.09.1981



CORNEILLA-DE-CONFLENT (66) 27.09.1981



VERNET-LES-BAINS (66) 03.10.1981



# Annexes

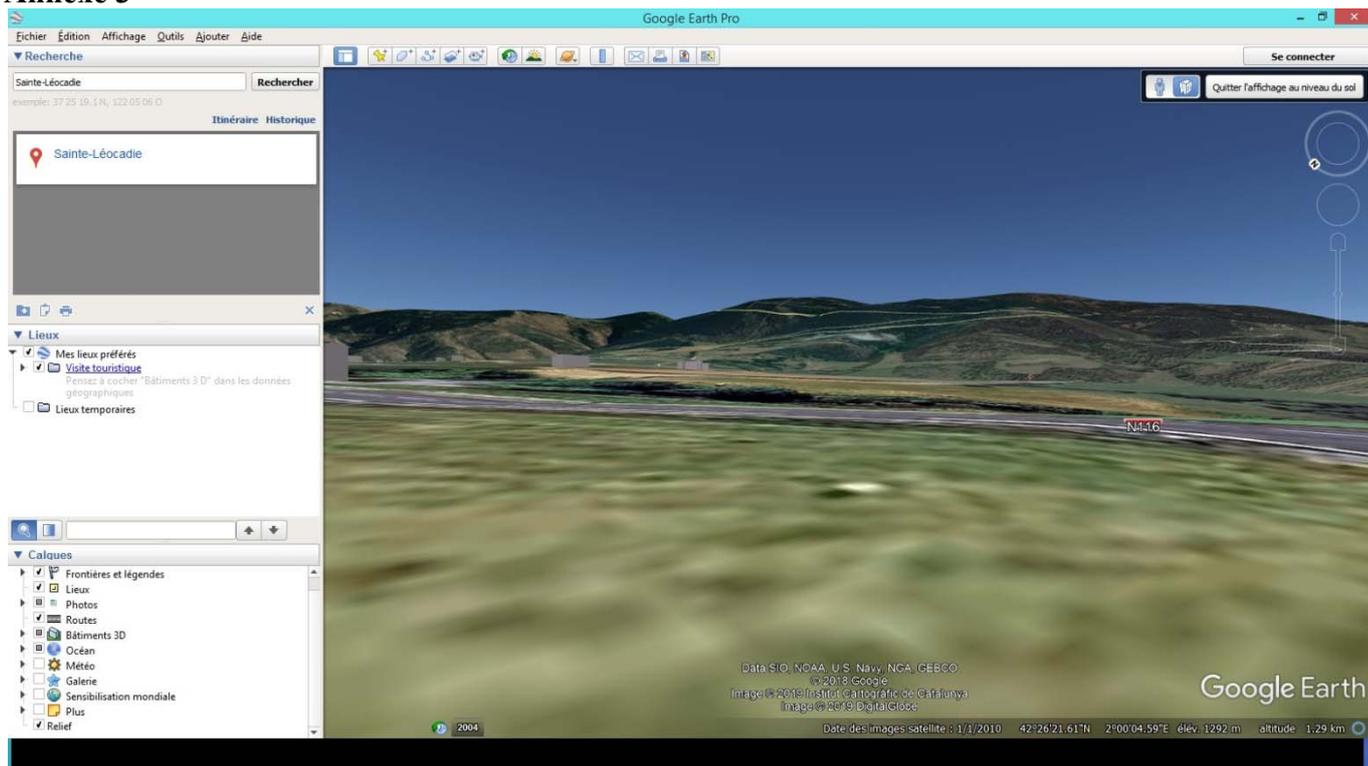
## Annexe 1



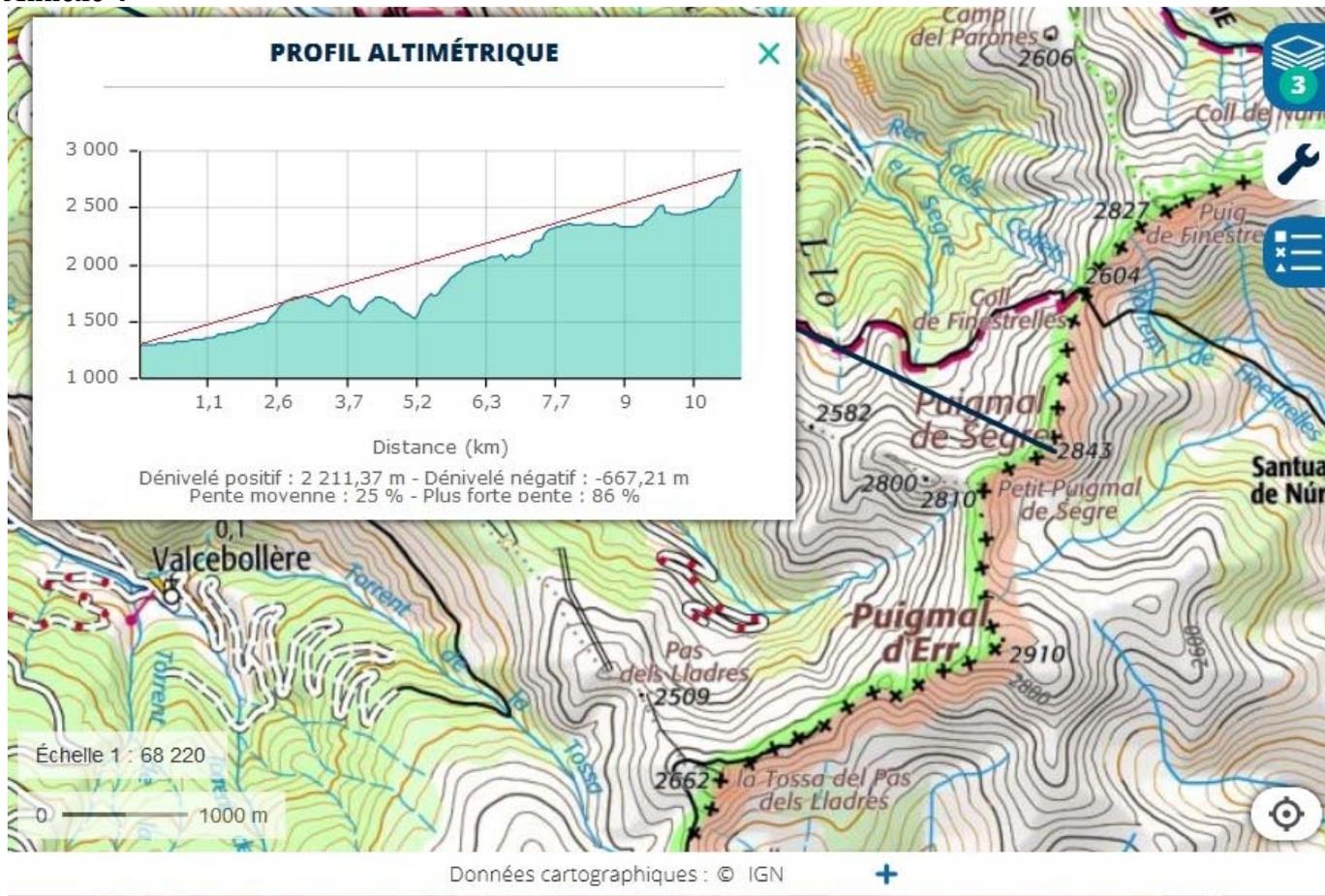
## Annexe 2



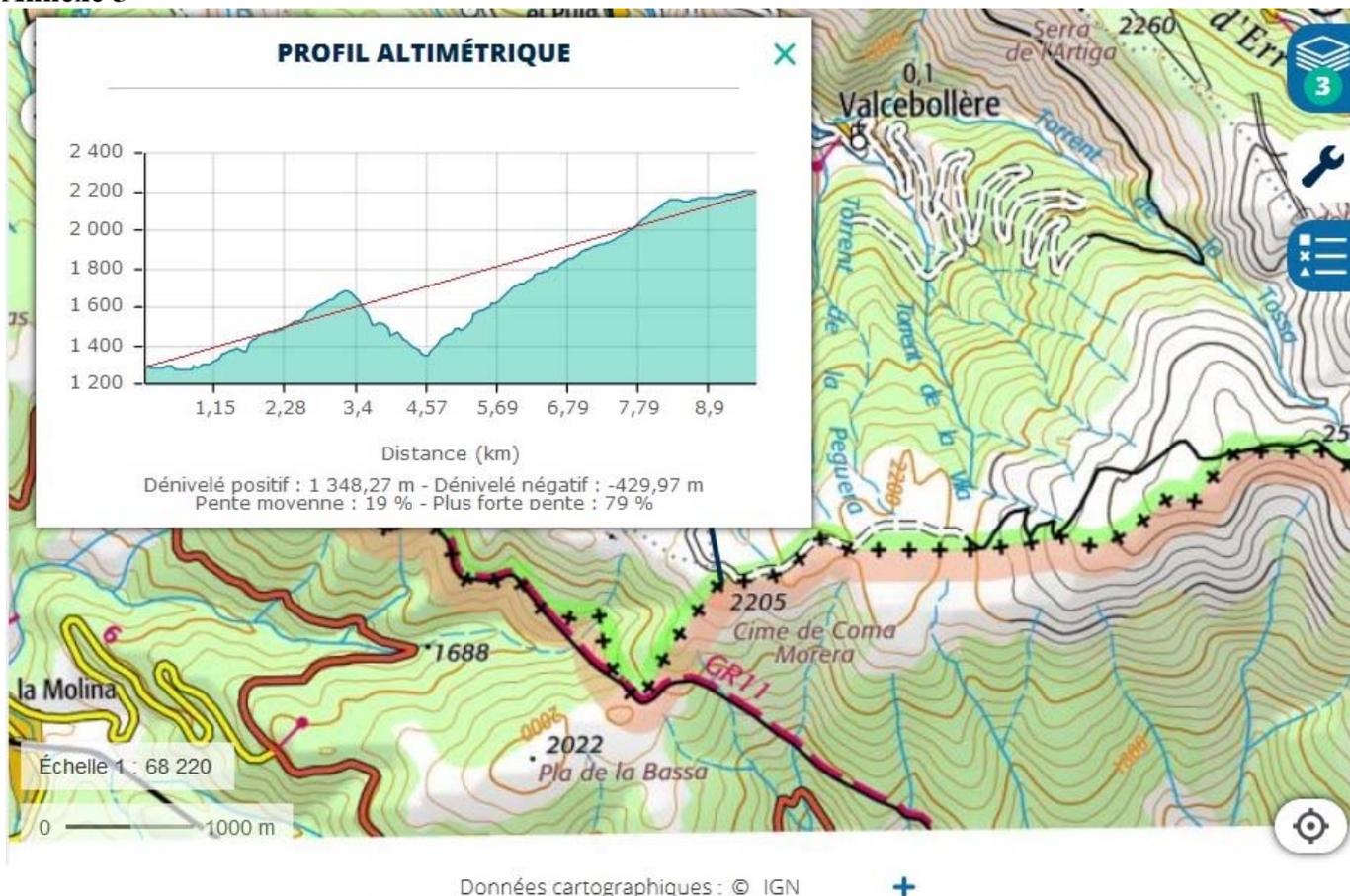
### Annexe 3



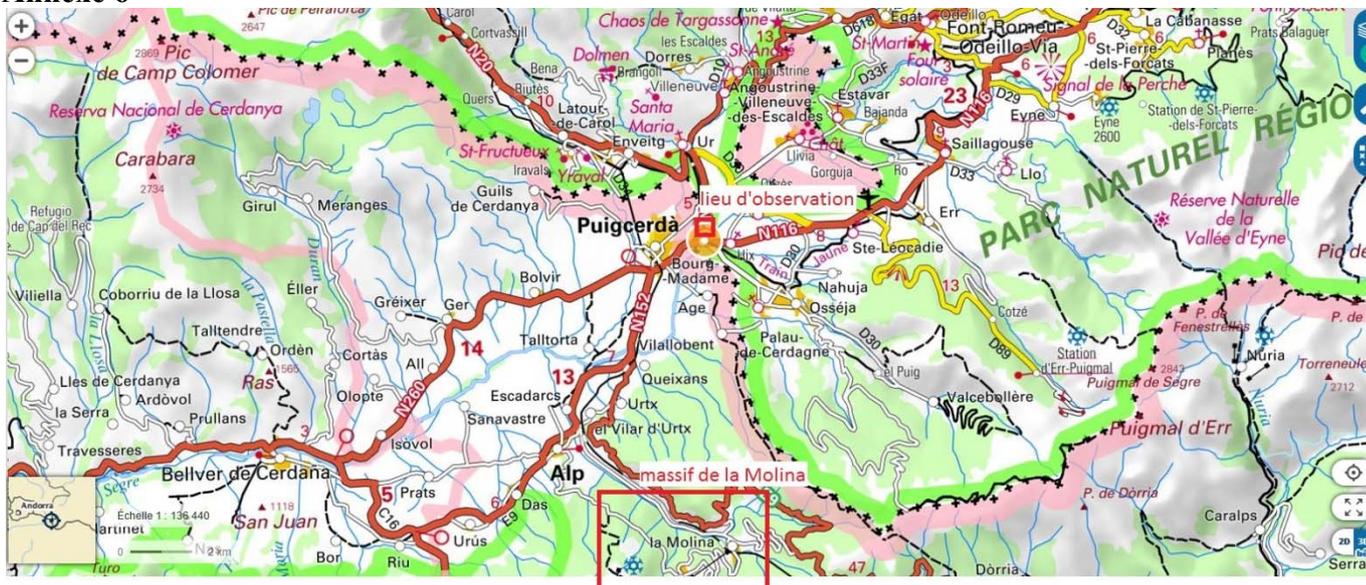
### Annexe 4



Annexe 5



Annexe 6

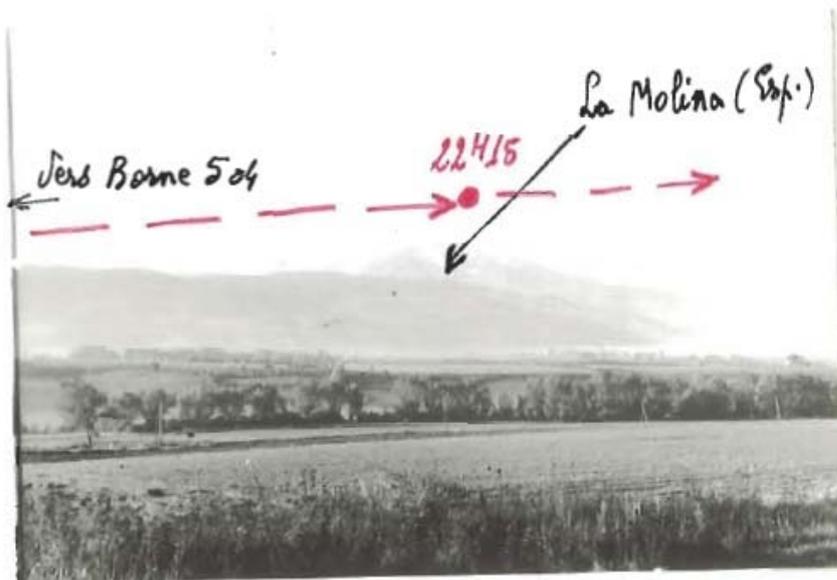


### Annexe 7



### Annexe 8

O.V.N.I. vu à partir  
de BOURG-MADAMÉ.



## Annexe 9

OBSERVATION CORNEILLA-DE-CONFLENT (27 Septembre 1981)



Trajectoire de l'O.V.N.I.  
vu à partir de la bouche-  
rie de CORNEILLA-DE-CONFLENT

## Annexe 10



### Annexe 11

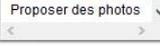
### Annexe 12

Annexe 13

**Station météorologique de Perpignan - Rivesaltes**  
Indicatifs : 07747, LFMP

Département 66 Pyrénées-Orientales  
Altitude 42 mètres  
Coordonnées 42.74°N | 2.88°E  
Début des archives 1er août 1929  
Fuseau horaire Europe/Paris  
Type de station Météo-France (métadonnées)

[Sur votre site](#) [Graphiques](#) [Cartes](#) [Climatologie](#)





Stations les plus proches

2018 15:58:18 webcam.cabesto



Webcam de Cabestany  
à 8km au SE — en direct (10.01)

« 18 septembre 1981 » [Relevés du 19](#) septembre 1981 [Changer de date](#) 20 septembre 1981 » [Aujourd'hui](#) »

[Afficher les relevés intermédiaires \(METAR\) »](#)

Heure	Temps	Température	Biométéo	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression	Visibilité
23h		21.0 °C	28.4	94%	20 °C	0 km/h	1015.7hPa	10 km
20h	 <small>Nuages devenant moins épais</small>	21.0 °C	27.6	88%	19 °C	0 km/h	1014.3hPa	10 km
17h		22.0 °C	27.8	78%	18 °C	7 km/h	1014.0hPa	15 km
14h		24.0 °C	30.6	74%	19 °C	4 km/h	1014.5hPa	10 km
11h		22.0 °C	29.4	88%	20 °C	4 km/h	1015.1hPa	12 km
08h		19.0 °C		88%	17 °C	0 km/h	1015.1hPa	12 km
05h		19.0 °C		88%	17 °C	7 km/h	1014.1hPa	12 km
02h		19.0 °C		94%	18 °C	11 km/h	1014.3hPa	4.5 km

Annexe 14

**Station météorologique de Perpignan - Rivesaltes**  
Indicatifs : 07747, LFMP

Département 66 Pyrénées-Orientales  
Altitude 42 mètres  
Coordonnées 42.74°N | 2.88°E  
Début des archives 1er août 1929  
Fuseau horaire Europe/Paris  
Type de station Météo-France (métadonnées)

[Sur votre site](#) [Graphiques](#) [Cartes](#) [Climatologie](#)





Stations les plus proches

2018 15:58:18 webcam.cabesto



Webcam de Cabestany  
à 8km au SE — en direct (10.01)

« 26 septembre 1981 » [Relevés du 27](#) septembre 1981 [Changer de date](#) 27 septembre 1981 » [Aujourd'hui](#) »

[Afficher les relevés intermédiaires \(METAR\) »](#)

Heure	Temps	Température	Pluie	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression	Visibilité
22h		14.0 °C		77%	10 °C	19 km/h	1012.5hPa	25 km
19h		12.0 °C		82%	9 °C	22 km/h	1011.0hPa	20 km
16h		17.0 °C		59%	9 °C	35 km/h	1007.2hPa	2 km
13h		20.0 °C		64%	13 °C	22 km/h	1006.7hPa	35 km
10h		19.0 °C		68%	13 °C	7 km/h	1007.5hPa	35 km
07h		11.0 °C				7 km/h	1008.2hPa	500 m
04h		10.0 °C		93%	9 °C	7 km/h	1007.9hPa	25 km
01h	 <small>Nuages devenant moins épais</small>	13.0 °C		94%	12 °C	11 km/h	1007.5hPa	25 km

### Annexe 15

Station météorologique de  
**Perpignan - Rivesaltes**  
Indicatifs : 07747, LFMP

Département 66 Pyrénées-Orientales  
Altitude 42 mètres  
Coordonnées 42,74°N | 2,88°E  
Début des archives 1er août 1929  
Fuseau horaire Europe/Paris  
Type de station Météo-France (métadonnées)

[Sur votre site](#)
[Graphiques](#)
[Cartes](#)
[Climatologie](#)

Stations les plus proches

Webcam de Cabestany  
à 8km au SE — en direct (18:01)

« 2 octobre 1981 »    Relevés du 03 octobre 1981    Changer de date    4 octobre 1981 »    Aujourd'hui »

[Afficher les relevés intermédiaires \(METAR\) »](#)

Heure	Temps	Température	Pluie	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression	Visibilité
22h		16.0 °C		63%	9 °C	15 km/h	1009.6hPa	40 km
19h		17.0 °C		68%	11 °C	39 km/h	1006.0hPa	40 km
16h		22.0 °C		60%	14 °C	46 km/h	1001.0hPa	35 km
13h		22.0 °C		60%	14 °C	19 km/h	995.9hPa	35 km
10h		18.0 °C		77%	14 °C	4 km/h	998.6hPa	35 km
07h		14.0 °C		94%	13 °C	7 km/h	1001.5hPa	500 m
04h		13.0 °C		88%	11 °C	7 km/h	1003.3hPa	500 m
01h		16.0 °C		72%	11 °C	7 km/h	1007.5hPa	500 m

### Annexe 16



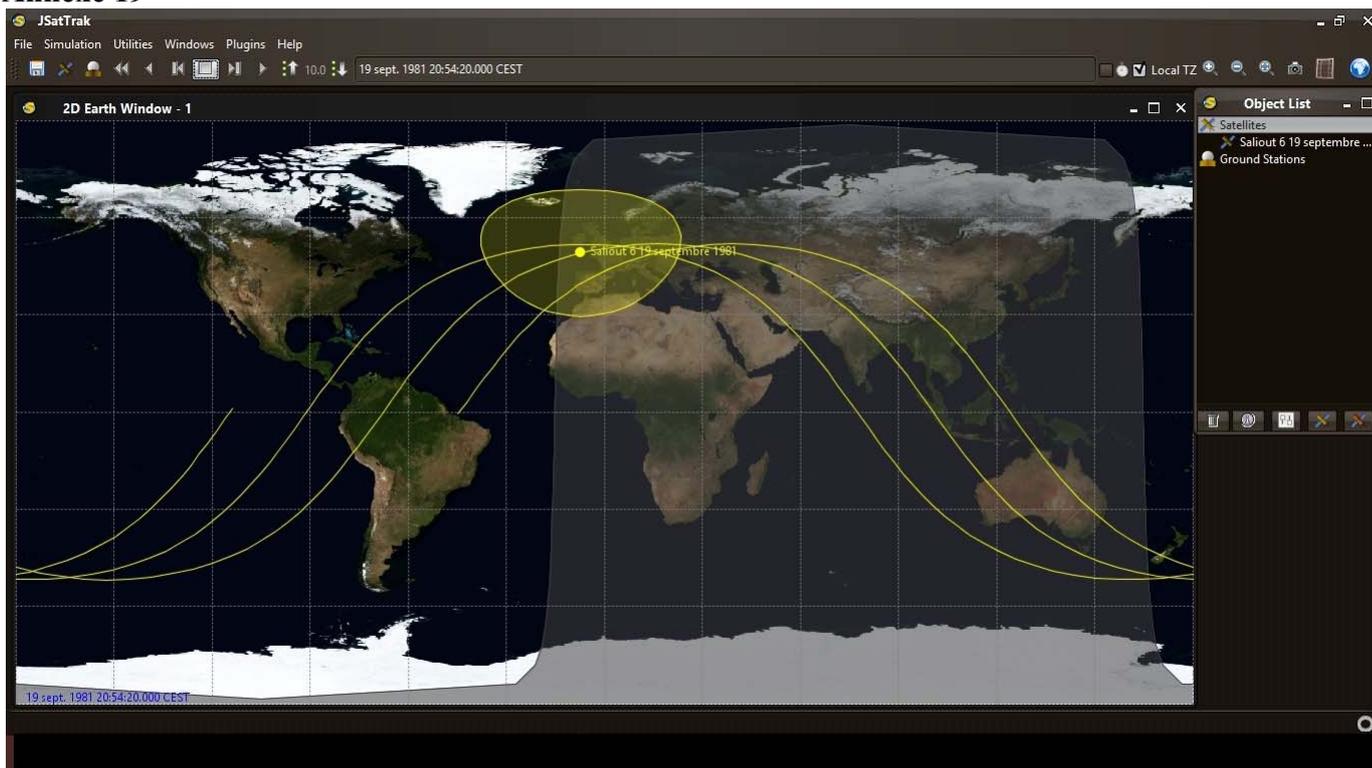
### Annexe 17



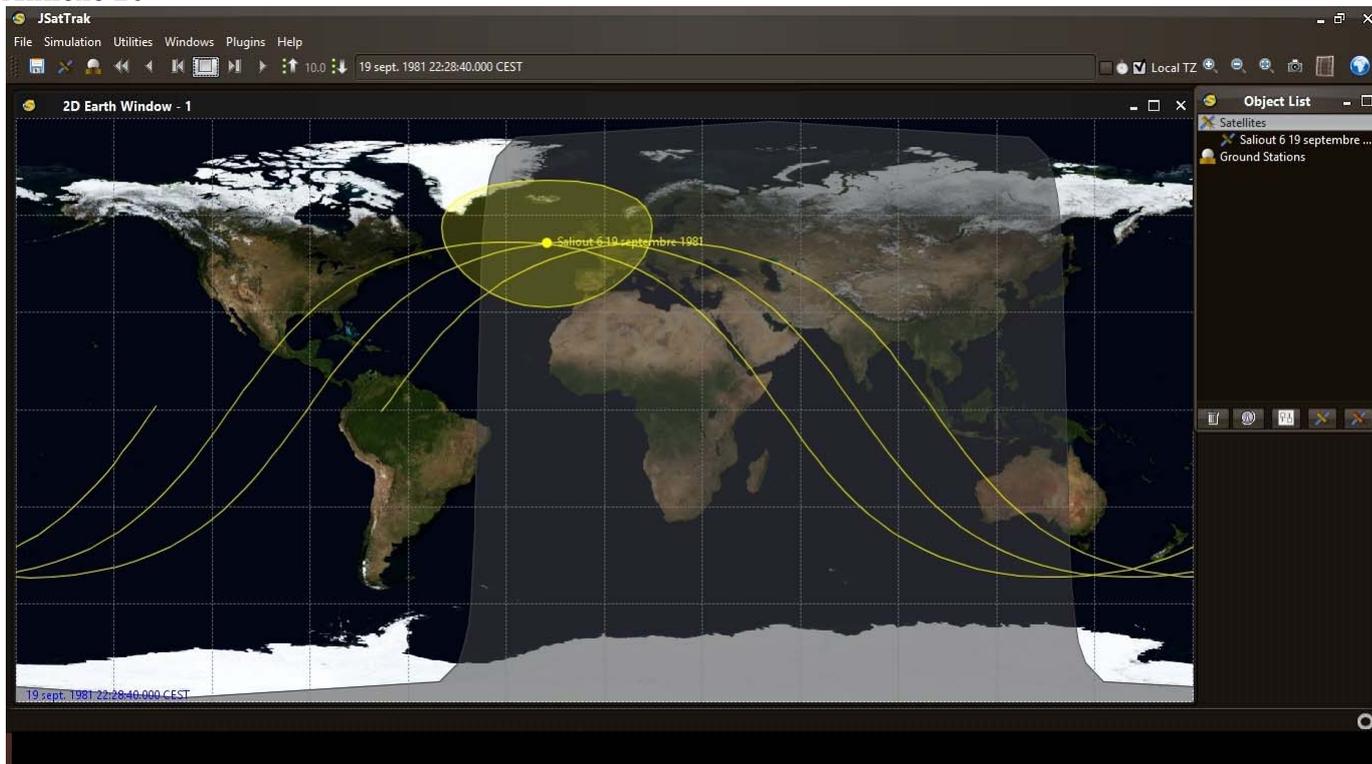
### Annexe 18



## Annexe 19



## Annexe 20



## Annexe 21



## Annexe 22



## Annexe 23

**géoportail**

Échelle 1 : 2 132  
0 50 m

Données cartographiques : ©

**OUTILS**

- Outils principaux
- Mesures
  - Mesurer une distance
  - Mesurer une surface
  - Établir un profil altimétrique
  - Calculer une isochrone
  - Mesurer un azimut
- Importer des données
- Signaler une anomalie dans les données

## Annexe 24

**géoportail**

**TOUS LES FONDS DE CARTE**

- Photographies aériennes
- Carte IGN
- Parcelles cadastrales

Échelle 1 : 17 055  
0 500 m

Données cartographiques : ©

**OUTILS**

- Outils principaux
- Mesures
  - Mesurer une distance
  - Mesurer une surface
  - Établir un profil altimétrique
  - Calculer une isochrone
  - Mesurer un azimut
- Importer des données
- Signaler une anomalie dans les données

## Annexe 25

